



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*La Cheffe de Cabinet de la Ministre auprès
du Ministre d'Etat, Ministre de l'intérieur*

Paris, le **28 MARS 2018**

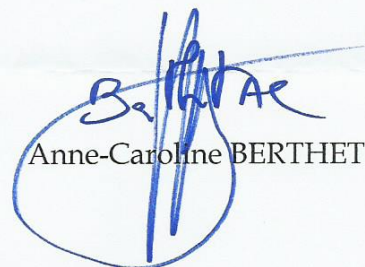
Réf. : 18-009770-D / BDC SCCI/CCO

Monsieur le Président,

Madame Jacqueline GOURAULT, ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a bien reçu votre correspondance par laquelle vous lui faites part de vos observations portant sur l'arrêté du 2 septembre 2013 et des risques que pourrait engendrer la vente libre de certaines armes antérieures au 1^{er} janvier 1900.

La ministre, qui en a pris connaissance avec attention, m'a chargée de transmettre votre courrier à Monsieur le préfet, secrétaire général, haut fonctionnaire de défense, service central des armes aux fins d'un examen approprié.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.


Anne-Caroline BERTHET

Monsieur Jean-Jacques BUIGNE
Président de l'Union française des amateurs d'armes
BP 132
38354 LA TOUR DU PIN CEDEX

